



CHAMBRE DE
COMMERCE DE
MÉKINAC

AGRICULTURE ET TERROIR

Sont admissibles toutes les entreprises agricoles et agroalimentaires tel que : Production laitière et animal, maraîchage, sericulture, viticulture, horticulture, acériculture, apiculture etc. Sont également admissibles toutes les entreprises qui transforment et fabriquent des produits de qualité, personnalisés et distinctifs, à partir de ressources locales.

QUESTIONS POUR L'ENTREVUE VIDÉO

À NOTER

- Plateforme utilisée pour l'entrevue en visioconférence : TEAMS
- Durée de l'entrevue : 15 minutes
- Si vous voulez soutenir votre candidature avec des documents visuels, ceux-ci doivent être envoyés avant la date prévue de l'entrevue.
- Deux personnes au maximum, peuvent être présentes lors de l'entrevue.

Présentation de l'entreprise :
(Produits, services, historique et mission)
3 minutes

Quelles sont les principales réalisations qui ont permis à l'entreprise de se démarquer dans la dernière année.

(Maintien et/ou création d'emploi, innovation, développement de nouveaux produits, service ou procédés, investissement, croissance des ventes, hausse de la clientèle/nouvelle clientèle, rayonnement du marché, partenariat avec le milieu, distinction de la concurrence, etc.)

5-6 minutes

Quelle est votre vision de développement pour le futur de votre entreprise ?

3 minutes

Qu'est-ce qui rend votre entreprise authentique et exceptionnelle ?

(Pour quelles raisons, le prix devrait aller à votre entreprise.)

3 minutes